

## Conseil du 20<sup>ème</sup> arrondissement

### **Vœu relatif à la dotation horaire globale et budgétaire académique des collèges en arrondissement et au projet de carte scolaire pour les établissements du primaire du 20<sup>ème</sup> arrondissement**

#### **Déposé par le groupe communiste et citoyen**

Considérant que le système éducatif et les conditions d'apprentissages ont considérablement été mises à l'épreuve par la crise sanitaire ;

Considérant que le Gouvernement d'Emmanuel Macron et le ministre Jean-Michel Blanquer poursuivent la politique de réduction des moyens humains alloués aux écoles et des collèges malgré ce contexte de crise ;

Considérant que la Ville de Paris a proposé à l'Académie de Paris de mettre à disposition des locaux afin de procéder au dédoublement des classes pour limiter les risques de circulation du virus dans les établissements scolaires, mais que, en l'absence de recrutement d'enseignant·e·s par le Ministère, celui-ci n'a pas permis à cette proposition de voir le jour ;

Considérant que dans le 2<sup>nd</sup> degré, pour l'année 2019 – 2020, le Ministère de l'Education nationale avait déjà imposé pour l'académie de Paris la suppression de 117 postes dans l'enseignement secondaire dont 36 postes dans les collèges, en dépit d'une hausse des effectifs d'élèves ;

Considérant que cette baisse de moyens a eu pour conséquence la hausse des effectifs moyens par classe et la diminution des heures en SEGPA, de même que les heures d'enseignement en petit groupe, en langues vivantes, en langues rares, etc. ;

Considérant que cette dynamique d'affaiblissement de la dotation des collèges semble se poursuit pour l'année 2020-2021, avec l'annonce de 150 suppressions de postes dans les établissements de second degré à Paris ;

Considérant que face à la montée démographique et aux suppressions de postes, les effectifs des classes seront alourdis, dégradant ainsi les conditions d'apprentissage des élèves, contredisant la volonté du moins affichée d'une priorité qui serait faite à l'éducation ;

Considérant que cette augmentation des effectifs va à rebours des recommandations et précautions à prendre pour limiter la circulation du virus ;

Considérant que le premier degré est également concerné par l'insuffisance des moyens attribués ;

Considérant que les écoles souffrent actuellement du manque de moyens affectés au remplacement d'enseignant·e·s en cette période de crise sanitaire avec à la clé de nombreuses journées de classe perdues pour les élèves, ce qui est intolérable après l'interruption scolaire liée au 1<sup>er</sup> confinement ;

Considérant que, selon le projet de carte scolaire 2020-2021, seulement 10 postes qui seront créés dans le premier degré pour l'année 2020-2021, soit un nombre insuffisant pour couvrir les besoins de remplacements ;

Considérant que ce projet de carte scolaire est également insuffisant pour couvrir les besoins engendrés par les dédoublements de classe, la limitation des effectifs des classes de Grande section,

CP et CE1 prévus à la rentrée 2021, et les besoins de reconstruction des RASED d'enseignant·e·s spécialisé·e·s au sein des écoles du 20<sup>ème</sup> arrondissement ;

Considérant que cette inadéquation entre moyens et besoins poursuit la tendance déjà observée lors de l'exercice 2019-2020, durant lequel seulement 40 postes étaient créés pour le dédoublement des classes de CE1 en éducation prioritaire là où les besoins se situaient autour de 95 postes ;

**Sur proposition du groupe communiste et citoyen le Conseil du 20<sup>ème</sup> arrondissement émet le vœu que la Mairie du 20<sup>ème</sup> arrondissement interpelle l'Académie de Paris :**

- **Pour que le projet de dotation horaire globale des collèges soit augmenté afin d'améliorer les conditions d'apprentissage et d'enseignement et de répondre aux besoins engendrés par la crise sanitaire ;**
- **Pour que dans le premier degré des postes soient créés, notamment pour répondre aux besoins d'augmentation des brigades de remplacement.**